

RÉGLEMENTATION

# AIDES FINANCIÈRES



**Mieux vaut demander une aide  
et avoir un refus que de passer à côté !**

# AMELIORATION DE L'HABITAT



## Les aides à la rénovation énergétique pour réduire sa consommation d'énergie :

### Les certificats d'économie d'énergie (CEE) et/ou prime énergie Coup de Pouce

Aides financières complémentaires à Ma Prime Renov, *financées par les fournisseurs d'énergie*.

### Les aides locales

Amélioration thermique du logement, Adapter le logement à la perte d'autonomie, Réhabilitation de l'assainissement non collectif, Sortir de l'insalubrité, Prêt PROCIVIS jusqu'à 10 000 €...

Découvrez toutes les aides sur le site ANIL pour le département de la Charente ou une permanence de l'ADIL se tient à la Mairie de Barbezieux tous les 1er Mardis du mois sans rendez-vous de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 - Contact : 05 45 78 20 22.

### MaPrimeRénov'

En 2024, MaPrimeRénov' évolue ! Le dispositif se scinde en deux parcours :

Le parcours MaPrimeRénov' *Classique* concerne le remplacement des anciens systèmes de chauffage par des chauffages écologiques comme la solution thermodynamique des pompes à chaleur. L'aide sera destinée uniquement aux revenus intermédiaires, modestes et très modestes. **Les travaux doivent être effectués par un artisan RGE**

o Le parcours MaPrimeRénov' *Accompagné* **concerne les logements classés D à F au DPE**, qui effectuent une "rénovation d'ampleur", soit au moins 2 gestes d'isolation, pour un gain minimum de 2 classes énergétiques. Le bouquet de travaux peut également contenir des gestes de ventilation et/ou de chauffage. L'aide pourra atteindre jusqu'à 90 % du montant total des travaux, dans la limite de 70 000 €. **Pour ce parcours, le recours à un Accompagnateur Rénov' est obligatoire.**

**Le pôle Habitat Communautaire tient une permanence à la Mairie de Barbezieux tous les 1er mardis du mois, vous pourrez rencontrer un architecte, un conseiller d'information énergie et un conseiller juriste de l'ADIL gratuitement.**

**Sur rendez-vous au 05 45 78 75 77 ou 06 43 04 69 91**

### L'Eco-prêt à taux zéro

Prêt bancaire pouvant s'élever jusqu'à 55 000 € pour des travaux de rénovation réalisés par des artisans certifiés RGE.

### La TVA réduite à 5,5 %

Elle est accordée aux travaux d'amélioration énergétique et écologique dans un logement construit il y a plus de 2 ans.

### Les aides solaires :

#### La Prime à l'autoconsommation

Cette prime est versée lors de l'installation de panneaux solaires photovoltaïques. Elle varie en fonction de la puissance installée (du 1<sup>er</sup> novembre 2023 au 31 janvier 2024) :

- o Pour une installation ≤ 3 kWc : 370 € / kWc
- o Pour une installation ≤ 9 kWc : 280 € / kWc
- o Pour une installation ≤ 36 kWc : 200 € / kWc
- o Pour une installation ≤ 100 kWc : 100 € / kWc

Au-delà de 100 kWc, l'installation n'est plus éligible à la prime.

## Le tarif de rachat du surplus

Il varie en fonction de la puissance installée (du 1er novembre 2023 au 31 janvier 2024) :

- o Pour une installation ≤ 3 kWc : 0,13 € / kWc
  - o Pour une installation ≤ 9 kWc : 0,13 € / kWc
  - o Pour une installation ≤ 36 kWc : 0,078 € / kWc
  - o Pour une installation ≤ 100 kWc : 0,078 € / kWc
- Pour une installation > 100 et ≤ 500 kWc : 0,1208 €/kWh

## LES CHÈQUES ÉNERGIE



### L'indemnité carburant travailleur

La demande doit être effectuée **avant la fin du mois de mars 2024 !**

#### Conditions :

- \* Appartenir à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence (RFR) **par part** au titre de revenus de l'année 2021 soit inférieur ou égal à 14 700 euros (votre RFR figure sur votre dernier avis d'impôt),
- \* ne pas être redevable de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) au titre de 2021,
- \* utiliser un véhicule à des fins professionnelles (incluant les trajets domicile-travail) régulièrement assuré. **Ce véhicule peut être à deux, trois ou quatre roues, thermique et/ou électrique.**

**L'indemnité est versée par personne et non par foyer.** Chaque membre d'un couple modeste qui utilise son véhicule pour se rendre sur son lieu de travail recevra une aide de 100 euros. Le couple pourra donc bénéficier de 200 euros d'aide à l'achat de carburant.

**Pour obtenir cette aide, il faut se rendre sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), avant la fin du mois de mars** et fournir : votre état civil et votre numéro fiscal, le numéro d'immatriculation du véhicule utilisé et son numéro de carte grise, et un engagement sur l'honneur que vous utilisez votre véhicule à des fins professionnelles.

### Le chèque énergie

entre 48 € et 277 € par an en fonction des revenus par foyer et du nombre de personnes dans le logement. Versement automatique prévu entre le 21 avril et le 30 mai 2024. Vous pouvez tester votre éligibilité en utilisant le simulateur disponible sur [chequeenergie.gouv.fr](https://chequeenergie.gouv.fr)

## LES AIDES ECO-RESPONSABLE



### Prime à la conversion des véhicules et Bonus écologique

Rappel : Les demandes d'aides doivent être formulées au plus tard dans les 6 mois suivant la date de facturation du véhicule ou dans le cas d'une location, de versement du premier loyer. Les demandes d'aides pour l'acquisition de voitures particulières, camionnettes ou 2-3 roues et quadricycles à moteur facturés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 **peuvent désormais être déposées en ligne** .

### Des aides sont possibles pour l'achat d'un vélo (classique ou avec assistance électrique)

Toutes les aides sont plafonnées à 40 % du coût d'achat.

Un particulier ne peut bénéficier du bonus vélo et de la prime à la conversion qu'une seule fois.

Les deux aides sont cumulables pour un même cycle.

L'ensemble des aides concerne les vélos NEUFS ou D'OCCASION vendus par un professionnel et identifiés.

Pour demander une aide : [WWW.PRIMEALACONVERSION.GOUV.FR](https://www.primealaconversion.gouv.fr)

**Attention : Lorsque vous achetez un véhicule neuf ou d'occasion dans un garage automobile, la prime à la conversion est souvent déjà déduite du prix d'achat de celui-ci.**

# **SI VOUS AVEZ UN EMPLOI OU ETES AU CHOMAGE**



## **Contrat d'engagement jeune (accompagnement pour trouver un travail)**

Le contrat d'engagement jeune (CEJ) remplace la garantie jeunes depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022. Il s'adresse sous certaines conditions aux jeunes de 16 à 25 ans et aux personnes de moins de 30 ans reconnues handicapées. Ce contrat peut se traduire notamment par des stages, des formations et un service civique. Le but est d'accéder à un emploi durable.

**Contact : Mission locale à la maison communautaire de Barbezieux 32 rue de la Motte  
Le lundi de 13h30 à 17h00 et du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.  
Tél : 05 45 78 34 60 - <https://mlarccharente.com> - [site-barbezieux@mlarccharente.com](mailto:site-barbezieux@mlarccharente.com)**

## **Revenu de Solidarité Active (RSA)**

Les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) doivent être âgés de 25 ans. Dans le cas contraire, les demandeurs peuvent sous certaines conditions bénéficier du RSA jeunes. Le montant du RSA dépend des ressources et de la composition du foyer.

Pour calculer le montant auquel vous avez droit, vous pouvez réaliser une simulation **sur le site de la Caisse d'allocations familiales (Caf) ou de la mutualité sociale agricole (MSA).**

La demande de revenu de solidarité active (RSA) doit être déposée auprès de la Caf dont vous dépendez.

Versement du RSA

Le RSA est attribué à compter du 1<sup>er</sup> jour du mois de dépôt de la demande. Il est attribué par périodes de 3 mois. Le RSA est versé mensuellement à terme échu par la Caf ou la MSA. Le RSA n'est pas imposable. Il est incessible et insaisissable.

## **Prime d'activité : salarié ou fonctionnaire**

Vous pouvez bénéficier sous certaines conditions de la prime d'activité. Elle complète vos revenus professionnels. La demande de prime d'activité se fait via un téléservice de la Caf: Caisse d'allocations familiales (ou de la MSA: Mutualité sociale agricole si vous dépendez du régime agricole).

## **Téléphone fixe : réduction sociale téléphonique**

Si votre opérateur est Orange, vous pouvez obtenir une réduction sur votre abonnement mensuel téléphonique sous certaines conditions. Pour en bénéficier, vous devez toucher le revenu de solidarité active (RSA) ou l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ou l'allocation de solidarité spécifique (ASS). Vous êtes également concerné si vous êtes invalide de guerre.

## **Aide au logement - APL**

Une aide au logement peut être versée, sous certaines conditions, à toute personne qui loue un logement ou est résident en foyer. Il existe 3 types d'aides : l'aide personnalisée au logement (APL), l'allocation de logement familiale (ALF) et l'allocation de logement sociale (ALS). L'APL est versée en raison d'un critère de financement du logement (conventionné), l'ALF est versée en raison de la situation familiale, et l'ALS est versée dans tous les autres cas. **La demande est à faire sur le site de la Caisse d'allocations familiales (Caf) ou de la mutualité sociale agricole (MSA).**

# SI VOUS ETES ENTREPRENEUR



## Les aides sociales

### L'ACCRE

Un dispositif d'exonération pour la 1ère année d'activité des cotisations sociales permettant aux créateurs ou repreneurs d'entreprises de bénéficier de taux réduits afin de pouvoir lancer leur activité.

## Les aides de Pôle-Emploi :

### • L'ARE (Aide au Retour à l'Emploi)

Une période de chômage peut également être l'occasion de développer un projet de création d'entreprise. Ainsi, sous certaines conditions, il est possible de prétendre aux allocations d'aide au retour à l'emploi (ARE) afin de faciliter la création ou la reprise d'une entreprise.

### • L'ARCE (Aide à la Reprise ou à la Création d'Entreprise)

Les repreneurs ou créateurs d'entreprises, demandeurs d'emploi peuvent obtenir cette aide financière permettant de recevoir, en 2 fois, une somme correspondant à un «capital de droits» calculé en fonction de leurs droits restants à l'allocation chômage. [Accéder à la fiche d'aide](#)

## Les aides fiscales

### La réduction d'impôt sur le revenu pour les souscriptions au capital d'une société

Les contribuables domiciliés fiscalement en France qui effectuent des souscriptions en numéraire au capital initial ou aux augmentations de capital de PME, peuvent bénéficier d'une réduction de l'impôt sur le revenu pour les versements effectués jusqu'au 31 décembre 2023.

## Les aides financières

**Le prêt d'honneur du réseau initiative France**

**Le prêt d'honneur du Réseau Entreprendre**

**Le micro-crédit de l'Adie**

# SI VOUS ETES EN SITUATION DE HANDICAP



Plusieurs dispositifs sont mis en place pour aider les adultes en situation de handicap dans leur vie quotidienne (logement, transport, travail ...). Pour en bénéficier, le handicap doit avoir été diagnostiqué par un professionnel de santé (généraliste, psychiatre...). Une fois ce diagnostic établi, il faut prendre contact avec une maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Elle est chargée d'accompagner la personne handicapée dans ses démarches.

## **Allocation Adulte Handicapé (AAH)**

Je peux bénéficier de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) si j'ai un certain taux d'incapacité. L'AAH est une aide financière qui permet d'avoir un minimum de ressources.

Cette allocation peut être complétée par les dispositifs suivants :

majoration pour la vie autonome, Prestation de compensation du handicap (PCH) pour prendre en charge les surcoûts de toutes natures liés à mon handicap dans la vie quotidienne. Ces dispositifs sont cumulables.

Si je perçois d'autres allocations (par exemple : pension d'invalidité, revenu de solidarité active), je peux bénéficier en partie de l'AAH.

Si j'ai souscrit un contrat d'assurance pour me préparer un complément de revenus, je peux bénéficier d'un avantage fiscal, sous certaines conditions.

Si j'ai au moins 1 enfant et que je perçois la PCH, je peux bénéficier d'une aide à la parentalité qui se compose d'une aide humaine et matérielle.

## **Logement**

Des solutions d'hébergement en établissement peuvent m'être proposées sur orientation de la commission départementale des personnes handicapées (CDAPH). Toutefois, si je préfère un lieu de vie familial à un hébergement en établissement, je peux choisir d'être accueilli chez des particuliers.

Si j'ai un logement, des aides financières peuvent m'être accordées pour faire face à des dépenses de logement, notamment : Allocation de logement sociale (ALS), Exonération de la taxe d'habitation et de la taxe foncière, Réduction sociale téléphonique pour réduire le montant de mes factures de téléphone, Réduction d'impôt pour adapter votre logement à votre handicap

**A savoir : Si je fais une demande de logement social, je suis reconnu demandeur prioritaire en tant que personne en situation de handicap.**

## **Soins**

En cas de besoin de soins, je peux recourir à des services de soins infirmiers à domicile.

## **Travail**

Je peux travailler en milieu ordinaire tout en bénéficiant de mesures particulières si je suis reconnu comme étant travailleur handicapé.

En revanche, si je rencontre des difficultés d'insertion dans le milieu ordinaire: Employeurs publics et privés du marché du travail classique, je peux intégrer une structure spécialisée telle qu'un établissement et service d'aide par le travail (Ésat).

Les entreprises du secteur privé ou du secteur public sont dans l'obligation d'employer un nombre minimum de personnes en situation de handicap.

J'ai accès à tous les dispositifs de formation professionnelle ordinaires prévus dans le secteur privé ou le secteur public. Je peux également bénéficier du compte personnel de formation (CPF) et d'actions de formations spécifiques.

## **Transports**

Pour faciliter mes déplacements, je peux demander la carte mobilité inclusion (CMI).

Si mon handicap me le permet, je peux passer mon permis de conduire en bénéficiant d'épreuves aménagées.

## **Retraite**

Je peux bénéficier d'un départ en retraite anticipée.

## La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH 16)

15 Boulevard Jean Moulin 16000 ANGOULEME Contact : 0 800 00 16 00

- ⇒ Aller sur le site <https://www.mdp-16.fr/> pour vous renseigner sur les aides que vous devez demander ou contacter la MDPH et télécharger le dossier de demande et le certificat médical à remplir par le médecin traitant.
- ⇒ Prenez rendez-vous avec votre médecin traitant pour compléter le dossier.
- ⇒ Envoyer le dossier complet à la MDPH

 **ABLE JULIE TUIL**

### QU'EST-CE QUE C'EST ?

La MDPH c'est la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

### PARCOURS DE DEMANDE

- 1-Dépôt du dossier**  
Déposer votre dossier rassemblant toutes les pièces obligatoires dans la MDPH de votre département.
- 2-Enregistrement de votre demande**  
Si le dossier est complet, il sera enregistré et vous recevrez un accusé de réception.
- 3-Évaluation de votre dossier**  
Il est évalué par une équipe pluridisciplinaire.
- 4-Plan personnalisation de compensation**  
Suite à l'évaluation vous recevrez un plan personnalisé de compensation que vous pouvez contester si besoin dans les 15 jours
- 5-Validation du plan de compensation**  
La CDAPH valide le plan de compensation et vous attribue une ou des notifications de décision
- 6-Orientation et paiement**  
Les décisions de notification sont adressées aux organismes compétents.

### SES MISSIONS ?

Accueillir  
Informer  
Orienter  
Accompagner  
Évaluer les besoins de compensation nécessaires.

Il est donc indispensable de déposer une demande de dossier MDPH afin d'obtenir la reconnaissance du handicap et mettre en œuvre le projet de vie de l'enfant ou la personne handicapée.

**MDPH**

[WWW.ABLEJULIETUIL.COM](http://WWW.ABLEJULIETUIL.COM)



## Café Andy

**Parlons handicap**  
avec la Maison départementale des personnes handicapées



1ère  
BOISSON  
OFFERTE



[www.mdp-16.fr](http://www.mdp-16.fr)

Renseignements au 05.16.09.64.23

• SAINT YRIEIX  
23/01/2024 de 17h30 à 19h  
« Graines de pain »

• BARBEZIEUX  
13/02/2024 de 17h30 à 19h  
« L'Alchimiste »

• AIGRE  
19/03/2024 de 17h30 à 19h  
« Le Square »

• MAGNAC  
09/04/2024 de 17h30 à 19h  
« Le p'tit Magnac »

• LA ROCHEFOUCAULD  
21/05/2024 de 17h30 à 19h  
« Le Patio »

• COGNAC  
18/06/2024 de 17h30 à 19h  
« Le Duguesclin »

• ANGOULEME  
02/07/2024 de 17h30 à 19h  
« La Very Table »

• MONTEMBOEUF  
06/09/2024 de 15h à 16h30  
« L'Imprévu Festival »

• TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE  
15/10/2024 de 17h30 à 19h  
«Café des artisans» Marché couvert

• MONTMOREAU  
19/11/2024 de 17h30 à 19h  
« La Parenthèse »

• JARNAC  
10/12/2024 de 17h30 à 19h  
« La Table de Joco »

## **SI VOUS ÊTES AVEZ UN OU DES ENFANTS(S)**

Un certain nombre d'aides peuvent vous être apportées par votre Caisse d'Allocations Familiales lorsque vous constituez une famille ou l'agrandissez.

### **La PAJE – Prestation d'Accueil du Jeune Enfant**

Dès l'arrivée de leur premier enfant, les familles qui perçoivent des revenus modestes peuvent bénéficier de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant. Cette dernière comprend en fait plusieurs aides distinctes :

- **La prime à la naissance ou à l'adoption**

Cette prime est versée sous condition de ressources, selon la situation familiale. Le montant net de la **prime de naissance est fixé à 1 019,43 €** à compter du 1er avril 2023. Le montant net de la **prime d'adoption est de 2 038,85 €**. En cas de naissances ou d'adoptions multiples, il est versé autant de primes que d'enfants nés ou adoptés.

- **L'allocation de base**

Cette prestation assure les dépenses liées à l'éducation de l'enfant. L'allocation est soumise aux mêmes plafonds de ressources que pour la prime à la naissance ou à l'adoption. En fonction des revenus, l'allocation de base est versée à taux plein ou partiel. Elle est versée chaque mois **jusqu'à ce que l'enfant soit âgé de trois ans**.

- **Le complément de libre choix du mode de garde (Cmg)**

Cette aide est destinée aux parents exerçant une activité professionnelle et **faisant garder leur enfant de moins de six ans par un tiers** : une assistante maternelle, une garde d'enfant à domicile ou une micro-crèche. Elle est soumise à des conditions de ressources et dépend du nombre d'enfants à charge et de l'âge de l'enfant. Elle est versée mensuellement.

- **La prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE)**

Cette prestation concerne le ou les parents qui cessent de travailler ou qui exercent une activité professionnelle à temps partiel pour s'occuper de leur **enfant de moins de trois ans**. Il est aussi nécessaire d'avoir validé au moins 8 trimestres de cotisation vieillesse, au cours d'une période de référence qui dépend du nombre d'enfants. Elle est versée mensuellement, pour tout enfant né depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015. La PreParE accompagne les nouvelles modalités du congé parental, à temps plein ou à temps partiel, incitant les parents à partager la prise du congé pour l'éducation de l'enfant.

### **La prime de Noël**

La prime de Noël est versée aux personnes bénéficiant de certains minima sociaux : **RSA, Allocation de solidarité spécifique (ASS), Allocation équivalente retraite (AER), ou encore Prime forfaitaire mensuelle de reprise d'activité**. Elle est versée vers la mi-décembre automatiquement par la Caisse d'Allocations familiales, la Caisse de Mutualité Sociale Agricole (CMSA). Le montant minimum forfaitaire peut être majoré pour les bénéficiaires du RSA en fonction de la situation familiale.

### **Les allocations familiales**

À compter du 2<sup>ème</sup> enfant, vous pourrez percevoir de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) des allocations familiales. Elles sont versées mensuellement. Le montant est fonction du nombre d'enfants de la famille : **au moins 2 enfants à charge de moins de 20 ans**.

Le montant des allocations familiales est modulé en fonction des ressources. C'est le revenu net catégoriel (revenus diminués des charges – alimentaire par exemple – et abattements fiscaux – personne invalide par exemple) de 2021 qui est pris en compte pour le calcul des droits aux allocations familiales pour 2023.

Le plafond de ressources varie selon la situation familiale du foyer. **L'allocation de base pour un couple avec deux enfants est de 141,99 € au 1<sup>er</sup> avril 2023**. Une majoration est versée si le second enfant (ou les enfants suivants) a plus de 14 ans (Lire [Allocations familiales sur le site du Service Public](#)).

# **SI VOUS ÊTES SCOLARISE OU ETUDIANT**

## **La restauration scolaire et universitaires**

Le tarif de la cantine scolaire à l'école de Guimps et sur tout le territoire du Sud Charente est fixé par la CDC 4B en fonction du quotient familial.

Vous êtes lycéen(ne) et connaissez des difficultés pour payer la restauration ou l'hébergement ? Vous pouvez solliciter le fonds social régional lycéen sur le site de la Région Nouvelle Aquitaine.

**Service Relation aux usagers Direction de l'éducation 05 49 38 49 38**

Le repas à 1 euro pour les étudiants précaires (étudiants boursiers ou bénéficiaires de l'aide annuelle des [CROUS](#)), mis en place depuis 2020, est maintenu.

## **Les bourses de collège et de lycée**

Le montant des bourses de collège et de lycée est calculé en fonction des ressources de la famille et du nombre d'enfants à charge. Leur versement est effectué sur une base trimestrielle, déduction faite des frais de demi-pension ou de pension.

**Pour profiter de ces bourses, vous devez effectuer votre demande sur le portail Scolarité-Services, accessible via l'identifiant et le mot de passe de votre compte [EduConnect](#) ou en utilisant FranceConnect.**

**D'autres bourses ou aides permettent à un grand nombre d'étudiants rencontrant des difficultés financières de poursuivre leurs études dans de bonnes conditions.**

## **Le dispositif Bourses Talents pour les concours de la fonction publique**

Cette aide est destinée à aider des candidats méritants à préparer les concours de la fonction publique. Elle est accordée sous conditions de ressources et de mérite.

L'allocation est **attribuée par les préfetures** sur la base des résultats scolaires antérieurs et des ressources de la famille. Le montant de la Bourse Talents est de 4 000 €, versée en deux fois, à la rentrée puis entre mars et mai. Elle est cumulable avec les bourses sur critères sociaux de l'enseignement supérieur.

**Service instructeur: [bourses-talents@nouvelle-aquitaine.gouv.fr](mailto:bourses-talents@nouvelle-aquitaine.gouv.fr)**

## **Aide d'urgence**

L'aide d'urgence, gérée par le fond national d'aide d'urgence (FNAU) est composée de deux types d'aides :

- l'aide spécifique ponctuelle (en cas de difficultés financières passagères) : pour des étudiants inscrits dans un établissement du supérieur habilité à recevoir des élèves boursiers ;
- l'aide annuelle (en cas de difficultés financières durables) : pour les étudiants âgés de plus de 28 ans.

Ces aides permettent d'apporter une aide financière d'urgence à des étudiants de moins de 35 ans en grande difficulté (ex : situation de rupture familiale) pour leur permettre de poursuivre leurs études.

Elles doivent être demandées au CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires).

L'aide ponctuelle est versée en une seule fois par le CROUS. Son montant ne peut dépasser 3 071 € (soit le montant annuel de l'échelon 2 de la bourse sur critères sociaux). Elle est cumulable avec la bourse sur critères sociaux, l'aide au mérite et l'aide à la mobilité internationale.

L'aide annuelle est versée par le CROUS. Son montant correspond aux échelons de la bourse sur critères sociaux. L'attribution de cette aide peut être renouvelée tous les ans, pendant 7 ans au maximum dans les conditions qu'elles exigent.

# SI VOUS ÊTES RETRAITÉ



Vous pouvez bénéficier d'aides auprès de **vosre caisse de retraite**, renseignez-vous ! (aide pour rester à domicile, aide sociale financière, de la gym douce à domicile, achat de matériel (coussin, ceinture lombaires...), achat de produits d'hygiène (couches, alèses...) séance de pédicure... Consultez son site internet, tout est expliqué ou vous devez avoir un contact sur vos courriers, il faut demander le service social.

**L'association V.I.E. située à Montendre (17)** permet la mise à disposition de demandeurs d'emploi (auprès des particuliers et des entreprises, des collectivités et des associations). Il peut s'agir d'aide au ménage mais aussi de tonte... Le tarif est accessible et vous pouvez bénéficier du crédit d'impôt de 50%. **Contact : 05 46 49 29 66 Mail : [nelly.asso@wanadoo.fr](mailto:nelly.asso@wanadoo.fr)**  
Président : Michel LALANDE ; Directrice : Nelly FRESSE

## Les services d'aide à domicile

Ces services sont payants mais peuvent faire l'objet, suivant votre situation, d'une prise en charge auprès :

- ⇒ du **Conseil Départemental—Pôle Solidarités** - Direction de l'autonomie 31 boulevard Émile Roux CS 60 000 - 16917 Angoulême cedex 9 **Contact : 05 16 09 50 72** (dossier APA à télécharger sur le site du département de la Charente ou à récupérer à la Mairie).
- ⇒ De votre caisse de retraite
- ⇒ De votre mutuelle
- ⇒ De la Caisse d'Allocations familiales (CAF) ou de la MSA.

Vous pouvez également bénéficier d'un crédit d'impôt à hauteur de 50 %.

## **AGEF TEMPO**

1 boulevard Duportal 16700 RUFFEC

**Contact : 05 45 29 06 06 Mail : [agef@agef.fr](mailto:agef@agef.fr)**

## **Association Familiale de la Charente**

108 rue Artistide Briand 16100 COGNAC

**Contact : 05 45 82 09 50 Mail : [contact@afcharente.fr](mailto:contact@afcharente.fr)**

Antenne d'Angoulême 4 chemin de Frégeneuil 16800 SOY AUX Contact : 05 45 20 04 36

## **Association Amicial**

Boulevard Léon Blum 16800 SOY AUX

**Contact : 05 86 30 32 46 Mail : [accueil@amicial.fr](mailto:accueil@amicial.fr)**

## **Fédération ADMR de la Charente**

60 route de Saint-Jean-d'Angély CS 90012 16710 SAINT-YRIEX-SUR-CHARENTE

**Contact : 05 45 78 30 88 Mail : [fo.fede16@admr.org](mailto:fo.fede16@admr.org)**

## **Présence Verte Charente**

Portage de repas, bricolage et jardinage, téléassistance

**Contact : Mme Nathalie HAY 05 45 97 80 51**

## **Croix Rouge Française Pôle domicile 16**

Accompagnement de la personne en perte d'autonomie dans la réalisation de ses besoins les plus fondamentaux (aide à la toilette, à la mobilité, à l'habillage, aux repas, promenade, accompagnements...)

**Contact : 05 45 25 07 00 ou 05 45 78 12 75 Mail : [spasad16@croix-rouge.fr](mailto:spasad16@croix-rouge.fr)**

## DES SERVICES A CONNAITRE

### La Plateforme Territoriale d'Appui (PTA Charente)

Vous pouvez directement contacter la plateforme pour :

- Demander une information et un soutien pour vos démarches en santé (aides financières, aménagement du logement, structure d'aide à domicile,...)
- Trouver les bons professionnels et les bons services en fonction de vos besoins (médecin spécialiste, infirmier, masseur-kinésithérapeute, podologue, auxiliaire de vie, portage de repas à domicile,...)
- Solliciter une évaluation de vos besoins et trouver des solutions adaptées pour vous permettre de rester à domicile,
- Être orienté vers des actions de prévention (atelier mémoire, prévention des chutes, activité physique...)
- Trouver une structure d'accueil (Ehpad, résidence autonomie, accueil de jour, accueil familial...)
- Bénéficier d'une aide pour les proches et aidants (soutien, solution de répit, groupe de parole...)

**Contact unique : 0809 109 109 (prix d'un appel local)**

En cas de sortie d'hospitalisation, n'hésitez pas à téléphoner, la plateforme organise votre retour à domicile !



### La Plateforme ESPOIR pour les personnes endeuillées par suicide.

Nos missions :

- Apporter des réponses aux questions que se posent les personnes endeuillées par suicide.
- Proposer des informations et des ressources fiables aux personnes endeuillées par suicide, aux professionnels de santé et aux membres d'associations spécialisées dans la postvention.
- Permettre d'orienter les personnes endeuillées par suicide vers les associations ou professionnels de santé en capacité d'accueillir leur souffrance et besoins.
- Permettre aux personnes endeuillées de trouver plus facilement les associations et professionnels de santé mentale spécialisés sur les questions de deuil.
- Créer une communauté d'expérience autour du deuil par suicide.
- Prévenir les effets négatifs du suicide de leur proche sur la santé mentale des personnes endeuillées.

### **Le suicide, plus on en parle moins on y pense !**

Ne restez pas avec des idées noires, tout problème a une solution.

L'association propose une écoute anonyme, apolitique et aconfessionnelle, **24h/24 et 7j/7.**

**Numéro de téléphone : 01 45 39 40 00  
(appel non surtaxé) Ou le 3114**



## Vous avez des dettes liées à votre logement ?

Le FSL peut vous aider

**GIP Charentes Solidarités Contact : 05 45 24 46 46**

57 rue Louis Pergaud 16000 ANGOULEME

### A quoi sert-il ?

- Des frais liés à l'accès au logement (dépôt de garantie, 1er mois de loyer, cautionnement, frais d'agence à titre exceptionnel...)
- Vos impayés de loyers, d'énergie, d'eau, de téléphone fixe
- Votre déménagement
- Le désencombrement de votre logement

Il peut vous proposer un accompagnement social, si vous rencontrez des difficultés liées au logement (accès ou maintien). Les aides sont attribuées sous forme de prêt sans intérêts et/ou de subvention. Les aides financières sont soumises sous conditions.

Tous les dossiers complets sont examinés par des commissions territoriales.

### Quand ?

Les commissions se réunissent chaque 1er jeudi après-midi du mois pour le secteur Sud

Sud Charente			
Le 1 <sup>er</sup> jeudi après-midi du mois			
Mois	Jour	Mois	Jour
Janvier	4	Juillet	4
Février	1	Aout	1
Mars	7	Septembre	5
Avril	4	Octobre	3
Mai	2	Novembre	7
Juin	6	Décembre	5

Vous voulez connaître vos droits ?

## Un portail pour simplifier la compréhension des droits sociaux :





## ARRÊTONS les violences conjugales

**DE NOUVELLES PERMANENCES OUVRENT  
POUR VOUS ÉCOUTER, VOUS INFORMER,  
VOUS ORIENTER**  
(anonyme et gratuit)

**PRENEZ RENDEZ-VOUS :**  
**05 45 38 51 33**

### À BARBEZIEUX

Permanences de 13 H30 à 16H30 :  
**Mardi après-midi :**  
PASS Hôpital de Barbezieux  
Route de Saint Bonnet 16300 BARBEZIEUX

### À CHALAIS

Permanences du 13 H30 à 17H30  
Lundi après-midi :  
MSAP  
2, rue Jean Rémon 16210 CHALAIS



## Victime ou témoin de harcèlement ?

Pour trouver une solution,  
parlez-en à une personne de confiance  
ou appelez le 3018.

Plateforme nationale  
pour les victimes  
de harcèlement :

**3018**

Numéro d'appel gratuit - Numéros d'urgence

**NON AU HARCÈLEMENT**

[www.nonauharcèlement.fr](http://www.nonauharcèlement.fr)

## Comment puis-je utiliser le réseau de transport solidaire ?

### 1 Contacter MOSC N° unique : 07 82 32 76 33

Vous devez contacter MOSC pour votre inscription au moins une semaine avant votre premier déplacement en tant qu'utilisateur (fiche d'inscription à remplir) et régler votre adhésion.

### 2 Téléphoner

Vous téléphonez pour réserver un trajet au plus tard 3 jours avant votre déplacement.

### 4 On vient vous chercher

Un chauffeur vient vous chercher chez vous à l'heure et au jour convenus et vous transporte à l'endroit souhaité lors de la réservation.

### 3 On vous rappelle

Vous êtes rappelé une fois le déplacement organisé.

### 5 Indemnisation

À l'issue du déplacement, vous payez directement votre trajet au chauffeur qui vous remet un reçu.



### Pour aller où ?

Pour tout déplacement occasionnel : visites de courtoisie, courses, rendez-vous médicaux, rendez-vous personnels, déplacement formation, démarches administratives et sociales, loisirs...  
Sont exclus les déplacements : pris en charge par la sécurité sociale, scolaires ou domicile-travail, pour les enfants mineurs non accompagnés par une personne majeure, pour transporter des matériaux ou animaux même de petite taille.



### QU'EST-CE QUE MONALISA ?

C'est la mobilisation nationale contre l'isolement des âgés. Des citoyens, des associations et des institutions se mobilisent ensemble et dans un seul mouvement pour lutter contre l'isolement social des personnes âgées. MONALISA est une démarche collaborative d'intérêt général.



1,5 MILLION DE PERSONNES ÂGÉES SONT EN SITUATION D'ISOLEMENT RELATIONNEL.

Vous avez 60 ou plus, vous habitez le territoire et vous avez envie de parler, échanger, voir du monde ... nous pouvons vous orienter vers des solutions adaptées à vos besoins (visites de convivialité par des bénévoles à domicile, activités collectives...).

Vous souhaitez donner un peu de votre temps et agir dans la lutte contre l'isolement en rendant visite à des personnes âgées à domicile, **rejoignez-nous.**



## Nous contacter

# 05.45.37.33.33

MOSC.

### Quel coût ?

Le bénéficiaire et chauffeur bénévole doivent adhérer à MOSC : cotisation individuelle annuelle (10 € pour 2019).  
Le bénéficiaire verse une participation au chauffeur bénévole de 0,10 € par kilomètre parcouru à partir de son domicile.

Toutes les informations sur

Site :

<https://mosc.fr/>

Numéro unique :

**07 82 32 76 33**



Avec le soutien et la participation :



## Digiposte

 **Digiposte, le coffre-fort numérique pour conserver et partager vos documents en sécurité**

Avec Digiposte, sécurisez vos documents et gagnez du temps dans vos tâches administratives. Cet espace de stockage sécurisé vous permet de :

-  Centraliser vos documents pour y accéder partout, tout le temps ;
-  Sécuriser vos documents importants en lieu sûr (documents d'identité, titres de propriété, livret de famille...);
-  Récupérer automatiquement vos documents du quotidien : relevés d'imposition, attestations de paiement d'assurance retraite...;
-  Transmettre et partager vos documents par lien sécurisé avec vos proches et personnes de confiance.

 **Gratuit, jusqu'à 5 Go de stockage 100 % hébergé en France**  
Protection garantie de vos données personnelles



**POUR EN SAVOIR PLUS, SCANNEZ LE QR CODE CI-CONTRE.**



## et au quotidien

**Cela faisait longtemps que j'avais envie d'une tablette, mais j'avais peur de ne pas savoir l'utiliser.**  
L'avantage avec ardoiz, c'est que je peux appeler un conseiller dès que j'ai un souci ou une question. Pas besoin de déranger mon fils !  
Résultat : je m'en sers tous les jours pour consulter mon compte bancaire, faire des jeux avec ma petite-fille et surtout pour m'informer. C'est très simple et pratique !

**SUZANNE,**  
utilisatrice de la tablette ardoiz depuis 2 ans

**Depuis que nous sommes à la retraite, c'est simple, on profite !**  
Nous voyageons pas mal, nous voyons nos amis, nos petits-enfants. Et quand on ne voit pas notre famille, pas de soucis, ils nous envoient des photos ou nous les appelons en visio avec notre téléphone fourni par La Poste Mobile. C'est simple à utiliser, et ça rassure nos enfants de savoir que nous sommes joignables à tout moment.

**CATHERINE ET PIERRE,**  
clients de La Poste Mobile

## retrouve le sourire depuis que le facteur me rend visite



Veiller sur mes parents

 **Être en bonne compagnie**

Quand on est éloigné de ses proches et qu'on ne sort plus beaucoup, La visite du facteur maintient un contact humain régulier et rassurant.

 **Prendre de vos nouvelles**

Chaque semaine, le facteur vous rend visite, chez vous, le jour de votre choix\*.

 **Faire le lien avec vos proches**

Une course à faire, une envie de sortie ? Exprimez au facteur vos besoins de la vie quotidienne. Il en informera vos proches.

 **Donner l'alerte**

En cas d'urgence, le facteur appelle le 112, et alerte vos contacts de proximité.

 **Vous rendre service**

Profitez de La visite du facteur pour qu'il vous apporte votre courrier, les timbres dont vous avez besoin, et qu'il prenne votre courrier.

### La visite du facteur

**À partir de 21,90 €<sup>(1)</sup>/mois**

soit 10,95 €/mois après crédit d'impôt  
**OFFRE SANS ENGAGEMENT**



**Inclus dans l'offre :**  
une application mobile pour consulter les comptes rendus de visite du facteur.



\* Sauf les dimanches, les jours fériés et le lundi de Pentecôte.  
(1)(2) Voir mentions page 22.

### Offre découverte pour toute souscription de ce service

#### La gazette Famileo

Recevez chaque mois une gazette papier avec des photos et des nouvelles de vos proches !

Parlez-en à notre centre de relation client et souscrivez sur [famileo.com](http://famileo.com) avec la référence de votre contrat « Veiller sur mes parents » (2).



#### Offre découverte<sup>(2)</sup>

**1 €/mois**

au lieu de 5,99 €/mois pendant 6 mois  
**OFFRE SANS ENGAGEMENT**

## et au quotidien



**Moi qui ai adoré cuisiner toute ma vie, pas question de manger n'importe quoi ! Les plats de Saveurs et Vie sont vraiment bons, tout en me permettant de continuer à vivre chez moi.**

**MICHELE, cliente de Saveurs et Vie**



**Je passe tous les mardis chez Claudette, je lui donne des nouvelles du quartier, elle me parle de ses petits-enfants... C'est important pour elle qui vit seule. Et pour moi, c'est un vrai bon moment.**

**CHRISTOPHE, facteur**



Mes médicaments  
chez moi



**Impossible de vous rendre en pharmacie ?**

Avec Mes médicaments chez moi, recevez vos médicaments (avec ou sans ordonnance) délivrés par votre pharmacien et livrés en toute confidentialité par votre facteur ou par un coursier. Comment ça marche ?

- Sur l'application ou le site internet, vous pouvez choisir votre pharmacie<sup>(1)</sup> et le mode de livraison souhaité.
- Le facteur ou le coursier se rend à votre domicile afin de récupérer, si besoin, l'ordonnance, votre carte Vitale et votre carte de mutuelle.
- Le pharmacien peut alors préparer vos médicaments et prodiguer ses conseils via votre espace sécurisé.
- Le facteur ou le coursier récupère vos médicaments (sac opaque et scellé) et vos documents, et vous les remet à votre domicile<sup>(1,3)</sup>.



MON ESPACE SANTÉ  
Nous retrouver sur  
Mon espace santé

Mes médicaments chez moi a été sélectionné par les pouvoirs publics dès l'ouverture du catalogue de services de Mon espace santé pour son utilité, son niveau de qualité et de sécurité.



Google Play  
App Store  
POUR EN SAVOIR PLUS,  
SCANNEZ LE QR CODE  
CI-CONTRE.

<sup>(1)</sup>(2)(3) Voir mentions page 22.



Saveurs & Vie  
Lait de bien manger  
pour mieux vivre

**Bien manger sans quitter son domicile, c'est possible!**



**Le conseil de l'expert**

Combattez le manque d'appétit par des prises alimentaires réduites mais plus fréquentes. Favorisez ainsi votre satiété visuelle!



Faut-il manger moins de viande lorsqu'on vieillit ?  
Quels sont les aliments riches en antioxydants ?  
Comment lutter contre la dénutrition fréquente chez les seniors ?  
Saveurs et Vie dispose de plus d'une trentaine de diététicien(ne)s diplômé(e)s d'Etat, qui mettent leur expertise de la nutrition des seniors au service des clients.

Saveurs et Vie, spécialiste de la livraison de repas à domicile, s'engage depuis 20 ans auprès des aînés pour favoriser leur maintien à domicile via une offre de repas gourmands et adaptés.

- Des plats variés et gourmands, conçus par des diététicien(ne)s-nutritionnistes et mijotés par des chefs cuisiniers.
- Des menus adaptés aux profils alimentaires spécifiques : sans sel ajouté, sans sucre ajouté, haché, hyperprotéiné...
- Le choix entre le menu du jour et la possibilité de composer soi-même son repas.
- Une solution pour le quotidien ou pour un besoin ponctuel.
- Une mise en place rapide de la livraison de repas, sous 48 heures.
- Une livraison partout en France métropolitaine.

**Offre découverte**

**-25 % durant 2 mois (1)**

sur les formules  
« Déjeuner » ou « Déjeuner et Dîner »\*  
avec le code : « LPSENIOR »

<sup>(1)</sup> Voir mentions page 22.  
\* Valable sur toutes les commandes de 5 formules « Déjeuner » et « Déjeuner et Dîner » par semaine, passées au cours des deux premiers mois à compter de la première commande.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site [Internet.laposte.fr/services-seniors](http://Internet.laposte.fr/services-seniors) ou appelez le **0 800 000 011** Service à votre écoute

# Je me sens en sécurité avec ma téléassistance



Veiller sur mes parents

## La téléassistance « Veiller sur mes parents », la sécurité au quotidien et la sérénité des proches aidants

La téléassistance est un dispositif connecté simple et efficace pour vivre en toute sécurité sans modifier vos habitudes. **Une simple pression sur le bouton du médaillon d'alarme porté en bracelet ou en pendentif**, et vous êtes en relation avec le centre de veille et d'assistance, disponible 24h/24 et 7j/7, qui organise les secours si nécessaire. Avec « Veiller sur mes parents », vous bénéficiez, partout en France métropolitaine et en Corse, de l'installation et de l'aide à la prise en main de votre matériel par le facteur\*.

### LA TÉLÉASSISTANCE À DOMICILE

#### Formule ESSENTIELLE

À partir de **23,90 €<sup>(1)</sup>/mois**  
soit **3,45 €** après crédit d'impôt  
OFFRE SANS ENGAGEMENT



**Dispositif connecté à une ligne téléphonique ou à une box internet.**

- Déclenchement manuel de l'alarme par simple pression du médaillon.
- Compatible avec l'option bracelet détecteur de chute.

**+ 6,90 €/mois,**  
soit **3,45 €** après crédit d'impôt<sup>(1)</sup>



#### Option

**Bracelet détecteur de chute**

En cas de chute lourde, le bracelet alerte le centre d'assistance si vous restez au sol pendant plusieurs secondes.

#### Formule SIMPLICITÉ

À partir de **29,90 €<sup>(1)</sup>/mois**  
soit **14,95 €/mois** après crédit d'impôt  
OFFRE SANS ENGAGEMENT



**Dispositif fonctionnant avec une carte SIM, connecté au centre de veille et d'assistance sans ligne téléphonique ni box internet<sup>(2)</sup>.**

- Auto-Installation rapide<sup>(3)</sup> : dans les 48 à 72 heures.
- Se branche à une prise électrique dans la pièce de votre choix<sup>(2)</sup>.
- Dispose d'une autonomie de 3 jours.
- Déclenchement manuel de l'alarme par simple pression du médaillon.
- En option, installation par le facteur\*.
- Installation possible dans un lieu de villégiature<sup>(4)</sup>.
- Compatible avec l'option bracelet détecteur de chute.

DES  
FEVRIER  
2024

3/4 G

### LA TÉLÉASSISTANCE EN MOBILITÉ

#### Formule LIBERTÉ

À partir de **31,90 €<sup>(1)</sup>/mois**  
soit **15,95 €/mois** après crédit d'impôt  
OFFRE SANS ENGAGEMENT



**Petit Bipper d'alarme<sup>(2)</sup> géolocalisé par satellite, disposant d'une carte SIM pour la connexion au centre de veille et d'assistance.**

- Assistance à l'extérieur comme à domicile.
- Fonctionne aussi avec le médaillon qui déclenche l'alarme à distance.
- Compatible avec l'option bracelet détecteur de chute.

#### Option

**Géolocalisation active<sup>(5)</sup>**

Dans une application mobile :

- Localisez votre parent à l'extérieur grâce aux relevés GPS de son Bipper.
- Analysez ses trajets et identifiez une baisse éventuelle de son activité.
- Définissez des zones d'alerte et soyez notifié lorsqu'il les traverse dans ses déplacements.

#### Bon à savoir :

Avec la Géolocalisation active, constituez une communauté d'aïdants et, depuis l'application mobile, partagez des informations sur la messagerie commune et contactez téléphoniquement votre parent sur son Bipper.

\* Frais d'installation : 49 € TTC, soit 40,83 € HT facturés lors de la première facture.

<sup>(1)</sup>(2)(3)(4)(5)(6) Voir mentions page 22.  
La téléassistance est une offre de La Poste Services à la personne éligible au crédit d'impôt applicable aux services à la personne.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site [internet.laposte.fr/services-seniors](http://internet.laposte.fr/services-seniors) ou appelez le **0 800 000 011**

Service à la personne



### Offre découverte Famileo<sup>(6)</sup>

Pour toute souscription d'un service « Veiller sur mes parents », bénéficiez de l'offre découverte Famileo. Pour plus de détails, rendez-vous page 21.



# POUR VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES DES SERVICES ET DES SITES A CONNAITRE



Nous essayons de tenir à jour notre site internet ([www.mairiedeguimps.com](http://www.mairiedeguimps.com)) avec en page d'accueil des raccourcis vers certains sites.

## **CDC 4B**

Vous trouverez des informations pour l'assainissement non collectif, sur l'urbanisme notamment pour y déposer vos demandes de travaux dématérialisées.

## **Mairie de Barbezieux-Saint-Hilaire**

Prendre rendez-vous en ligne pour refaire vos documents d'identité, trouver des informations sur vos démarches administratives, les sorties...

## **France Service (Service d'aide aux démarches administratives GRATUIT)**

32 rue de la Motte 16300 BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

Situé à la maison communautaire pour l'emploi

**Contact : 05 45 98 93 60 Mail : [franceservices@cdc4b.com](mailto:franceservices@cdc4b.com)**

Sans rendez-vous, c'est possible mais suivant les dossiers mieux vaut en prendre un.

### **Horaires :**

- **Lundi** : 08:30 - 12:30 / 13:30 - 16:30
- **Mardi** : 08:30 - 12:30 / 13:30 - 16:30
- **Mercredi** : 08:30 - 12:30 / 13:30 - 16:30
- **Jeudi** : 08:30 - 12:30
- **Vendredi** : 08:30 - 12:30 / 13:30 - 16:30
- **Samedi** : Fermé

Dans chaque France services, vous avez accès aux 11 partenaires nationaux : Allocations familiales, ANTS, Assurance retraite, Assurance Maladie, Chèque énergie, Finances publiques, France Travail, France Rénov', La Poste, MSA, et point-justice. Vous aurez une réponse adaptée à votre situation de vie en un lieu unique.

## **Calitom**

Vous trouverez des informations sur le tri sélectif, les jours de collecte, les déchèteries...

## **ANTS**

Site officiel et unique pour la réalisation de vos démarches liées à l'immatriculation, au permis de conduire et aux titres d'identité.

## **Service Public.fr**

Ce site est 100% fiable, gratuit et à jour ! Il vous informe et vous oriente vers les services qui permettent de connaître vos obligations, d'exercer vos droits et de faire vos démarches du quotidien.

# AU QUOTIDIEN

## VOS DÉMARCHES APRÈS UN DÉMÉNAGEMENT

Récapitulatif des démarches essentielles à accomplir.

Après un déménagement, il est nécessaire d'actualiser votre situation auprès des personnes, administrations ou organismes dont vous utilisez les services ou qui gèrent des dossiers vous concernant :

- CAF, CPAM, MSA, complémentaire santé, mutuelle, caisse de retraite... .
- Le service des impôts, le bureau du service national.
- Votre employeur, ou Pôle emploi.
- Vos fournisseurs d'énergies : gaz, électricité, le service des eaux
- Les opérateurs de téléphonie, opérateurs internet... .
- Les banques, les assurances.
- Si vous possédez un chien, un chat identifié par insert ou tatouage, actualisez son dossier dans le fichier national d'identification.
- Attention, si vous possédez un chien susceptible d'être dangereux, vous devez obligatoirement le signaler à la police municipale.



Dans le mois suivant le déménagement, vous devez faire inscrire votre nouvelle adresse sur la carte grise de votre (ou vos) véhicule(s). Il n'est pas obligatoire de mettre à jour l'adresse sur le permis de conduire. Les démarches sont à accomplir en ligne sur le site : <https://ants.gouv.fr/>

Si vous ne possédez pas le matériel nécessaire ou que vous ne maîtrisez pas l'outil informatique, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de la maison France service au 05 45 98 93 60.

### LES DÉMARCHES À ACCOMPLIR À LA MAIRIE :



Il n'est pas obligatoire de mettre à jour l'adresse sur la carte nationale d'identité. Si vous voulez néanmoins que votre nouvelle adresse y figure, vous devez faire une demande de renouvellement. Il est recommandé de mettre à jour l'adresse sur votre passeport.

Il est impératif de prendre rendez-vous sur le site [www.rdv360.com](http://www.rdv360.com).



Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales (justificatif de domicile et titre d'identité en cours de validité). Démarche possible sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).



Pour le recensement citoyen : tout Français doit se faire recenser obligatoirement à 16 ans. Il faut se présenter à la mairie de votre domicile avec votre livret de famille.



Si vous avez des enfants en âge d'être scolarisés à l'école primaire, il convient de les inscrire au préalable auprès de la mairie.

### L'identité numérique

Elle permet de vous connecter avec un seul mot de passe pour tous les sites administratifs !  
(Impôts, Améli.fr, ANTS...)

**Télécharger l'application mobile**



**L'Identité Numérique**



#### Identification

Inscription en ligne et contrôle instantané de la pièce d'identité



#### Vérification

Réception d'une lettre recommandée électronique avec procédé de vérification d'identité en ligne



#### Validation

Réception d'un email de validation de L'Identité Numérique



#### Activation

Activation de l'application L'Identité Numérique et choix du code secret





## PERMANENCES ADMINISTRATIVES

### À BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

- Assistantes sociales  
Sur rendez-vous au 05 16 09 51 20 à la MDS - 6 rue Pierre Viaud
- Avocat - Permanence libre et gratuite  
1ers mardis du mois (sauf août) de 9h30 à 12h30 au CSC - 3 Rampe des Mobiles - 05 45 78 05 92
- CAF - Caisse d'allocations familiales  
Renseignements : Maison France Service - 32 rue de la Motte - 05 45 98 93 60
- CARSAT  
Sur rendez-vous au 3960
- CARSAT - Service social  
Sur rendez-vous au 05 45 94 56 39 à la MDS - 6 rue Pierre Viaud
- CICAS - Agirc-Arrco  
Sur rendez-vous au 0 820 200 189 au CSC - 3 Rampe des Mobiles
- CIDF - Droits des femmes et des familles  
Sur rendez-vous au 05 45 92 34 02 à la MDS - 6 rue Pierre Viaud
- CLCV - Association nationale de défense des consommateurs et usagers  
Sur rendez-vous au 05 45 61 08 96 à la MDS - 6 rue Pierre Viaud
- Conciliateur de justice (Mme Goyau)  
Sur rendez-vous au 06 78 95 91 19 à la mairie - 26 Rue Marcel Jambon
- Conseiller conjugal  
Sur rendez-vous au 05 16 09 76 95 à la MDS - 6 rue Pierre Viaud
- CPAM - Caisse primaire d'assurance maladie  
Renseignements : Maison France Service - 32 rue de la Motte - 05 45 98 93 60
- Député de la Charente - Sandra MARSAUD  
Sur rendez-vous au 05 45 36 93 76
- Écrivains publics (lire, comprendre, rédiger un courrier...)  
Sur rendez-vous au 05 45 78 05 92 au CSC - 3 Rampe des mobiles
- Médiation familiale - UDAF de la Charente  
Sur rendez-vous au 05 45 39 31 75
- MSA  
Sur rendez-vous au 05 46 97 50 50 - 26 Rue des Basses Douves
- Mission locale (accueil et suivi des jeunes de 16 à 25 ans)  
Sur rendez-vous au 05 45 98 93 60 à la maison communautaire pour l'emploi - 32 Rue de la Motte
- Pôle emploi  
Sur rendez-vous au 3949 à la maison communautaire pour l'emploi - 32 Rue de la Motte
- Pôle habitat communautaire  
1ers mardi du mois sur rendez-vous au 06 43 04 69 91 à la mairie - 26 Rue Marcel Jambon.  
Permanences gratuite de professionnels de l'habitat et de la rénovation : Architecte des Bâtiments de France (ABF), architecte conseil et un conseiller info-énergie du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), conseiller de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), services urbanisme et habitat de la commune de Barbezieux et de la communauté de communes des 4B
- SAUR - Distribution de l'eau potable/assainissement collectif  
Le mardi 8h-12h/13h30-17h - 9 av de Plaisance - La Combe à Baudet - 05 87 23 10 00
- Sénateur François BONNEAU  
Sur rendez-vous au 06 71 42 56 06
- SPANC - assainissement non collectif  
CDC4B : 05 45 78 16 53 - assainissement@cdc4b.com
- VAE - Validation des acquis de l'expérience  
Sur rendez-vous au 05 17 57 12 88
- Violences conjugales  
Sur rendez-vous au 05 45 38 51 33 à l'hôpital de Barbezieux - Route de St-Bonnet

# AU QUOTIDIEN

## NUMÉROS UTILES



- ANFR - agence nationale des fréquences  
09 70 81 88 18
- Centre des impôts - 1, rue de La Rochefoucauld - Barbezieux  
05 45 79 00 30
- Charente Numérique - 31 boulevard Emile Roux - 16000 Angoulême  
05 16 09 74 14
- Citram transport Bus - Kiosque Barbezieux - Boulevard Chanzy - Barbezieux  
05 45 78 17 29 / 05 45 25 99 99
- Communauté de communes des 4 B Sud-Charente - 1, Rue de l'ancienne gare - 16360  
Touverac  
05 45 78 89 09
- ENEDIS / EDF  
Infos 09 69 32 15 15 ou 3004 / Urgences 09 726 750 16
- ENGIE / GDF  
Infos 09 69 39 99 93 / Urgences 0 800 47 33 33
- Espace Numérique Sud Charente - 3, Avenue Henri Dunant - 16190 Montmoreau  
05 45 97 82 03
- Gendarmerie - 37, rue de la République - Barbezieux  
05 45 78 17 49
- La Poste  
36 31
- Le Département - 31, Boulevard Emile Roux - 16000 Angoulême  
05 16 09 50 00
- Maison du droit et de la justice - Rue René Pajot - 16000 Angoulême  
05 45 24 68 01
- MOSC Mobilité Ouest Sud-Charente - 3, avenue Henry Dunant, 16190 Montmoreau  
07 82 32 76 33
- Ordre des médecins de la Charente - 23 rue Alfred Leyssenot 16160 Gond-Pontouvre  
05 45 93 90 90
- Pays Sud Charente - 2, rue Jean Rémon - 16210 Chalais  
05 45 98 18 52
- Perception / Trésorerie - 1, rue de La Rochefoucauld - Barbezieux  
05 45 78 02 02
- Police municipale - 13 bis, rue Commandant Foucaud - Barbezieux  
05 45 78 33 59 / 06 08 21 03 75
- Préfecture de la Charente - 7-9, rue de la Préfecture - 16000 Angoulême  
05 45 97 61 00
- SAUR - Distribution de l'eau potable/assainissement collectif - La Combe à Baudet -  
Barbezieux  
Infos 05 87 23 10 00 / Urgences 05 87 23 10 08  
Permanence le mardi 8h-12h/13h30-17h
- SPANC - Assainissement non-collectif - CDC4B - Touverac  
05 45 78 16 53
- Tribunal d'instance d'Angoulême - Place Louvel - 16000 Angoulême  
05 45 37 11 60
- Tribunal de Grande Instance d'Angoulême - Place Louvel - 16000 Angoulême  
05 45 37 11 00



- **Ambulances**

Ambulances Mizrahi - 24 rue Sadi Carnot - 05 45 78 19 19

Ambulances Rullaud - 15 chemin du Chat Pendu - 05 45 78 24 60

- **Cabinets d'infirmiers**

Mme Benay, Mme Virol : Maison de Santé - 23 Rue Charles Virolleau - 05 45 78 23 81

Mme Daguset, M. Faye, Mme Marot, Mme Philibert, Mme Fortin - Maison de santé - 23 Rue Charles Virolleau - 05 45 78 10 90

M. Audureau, Mme Merlet, Mme Savreux - 11 Av du Général de Gaulle - 06 12 40 82 23, 06 78 08 33 89, 06 08 05 45 02

Mme Cabou, Mme Garcia, Mme Robert, Mme Tardé - 113 Av des Alouettes - 05 45 78 29 09

- **Centre de secours**

3 Chemin Noir - 05 45 78 08 89

- **Centre médico-psychologique CMP-CATTP**

Antenne du centre hospitalier Camille Claudel :

- Adultes - 3 Place du Champ de Foire - 05 45 78 92 25

- Enfants - 11 Rue du Docteur Meslier - 05 45 78 20 53

- Hôpital de jour infanto-juvénile "Les Passeroses" - 23-24 allée des Pinsons - 05 45 78 82 00

CMPP de Cognac - Antenne de Barbezieux (FCOL) - 18 route de la Cigogne - 05 45 78 14 80

- **Chiropracteur**

Deديو Nathalie, Demczyk Céline - 37 Rue des Pilards - 06 63 41 03 84

- **Dentistes**

Bachelierie Olivier - 16 Boulevard Gambetta - 05 45 78 14 60

Cabinet des Combes - 7 route de Jonzac - 05 45 79 01 28

Cabinet Mutualiste - 9 Chemin des Pilards - 05 45 78 03 89

Cabinet Sourire Briand : Rifai Sarah & Darbas Julie - 1 avenue Aristide Briand - 09 55 71 33 73

- **Dermatologue**

Moimeaux Valérie - Maison de Santé - 23 rue Charles Virolleau - 05 45 78 97 76

- **Diététicienne**

Lembert Mathilde - Maison de santé - 23 rue Charles Virolleau - 06 87 59 84 38

- **Ergothérapeute**

Chambret Charlotte - 1 Rue du Bon Coin - 06.69 02 89 90

- **Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées**

EHPA - FPA Roger Cardinaud - 4 Route de la Cigogne - 05 45 78 10 49

EHPAD - Résidence de la personne âgée Boris Bordes - Route de St-Bonnet - 05 45 78 49 15

- **Etiopathes**

Khouader Jennifer, Grelier Gladys, Chenêtre Julien - 1A rue Louvois - 05 17 24 19 88

- **Foyer d'accueil médicalisé pour adultes handicapés**

Résidence Le Trèfle - Hôpital - Route de St-Bonnet - 05 45 78 76 00

- **Hôpital**

Urgences, médecine, consultations externes, laboratoire, imagerie médicale, soin de suite et de réadaptation, centre périnatal - Route de St-Bonnet - 05 45 78 78 00

- **Kinésithérapeute maxilo-faciale**

Saphy Renaud - 1 avenue Aristide Briand - 07 61 52 03 71

- **Kinésithérapeute ostéopathe**

Hendrickx philippe - Avenue de Vignola - 05 45 78 17 97

Ramasamy Sylvain - 22 rue Victor Hugo - 06 95 85 97 30

- **Kinésithérapeute spécialisée en périnéologie**

Latour Camille - 5 route de Jonzac - 06 18 86 89 49

- **Kinésithérapeutes**

Tissier Cécile & Tissier Benjamin - 9 bis Boulevard Chanzy - 05.45.98.18.97

- **Kinésithérapeutes à domicile**

François Diane - 06 32 99 71 41

Montoux Pascal - 06 01 99 76 52

Palancher Emilie - 07 49 20 12 14

# AU QUOTIDIEN



- **Laboratoire d'analyses médicales**  
Cerballiance - Chemin de la Triquedondaine - 05 45 78 14 81
- **Les coworkeurs**  
Retrouvez les coworkeurs de l'espace B coworking bien-être - 72 rue Sadi Carnot - 05 45 98 51 98
- **Médecins généralistes**  
Dr Balestrat, Dr Ballidan, Dr Faric, Dr Terrade - Maison de santé - 23 Rue Charles Virolleau - 05 45 78 08 88  
Dr Noël, Dr Paire - Maison de santé - 23 Rue Charles Virolleau - 05 45 98 27 40  
Dr Lefebvre (non conventionné) - 72 rue Sadi Carnot - 06 95 15 44 91
- **Neuropsychologue**  
Rothhan Valérie - 1 rue du Bon Coin - 06 63 73 25 03
- **Orthésiste - orthopédiste**  
Christelle Buard - 4B orthopédie podologie orthèse - 52 rue Maurice Guérive - 06.62.59.88.26
- **Ophthalmologiste**  
Dang Thierry - 5 Route de Jonzac - 05 17 21 80 82
- **Orthodontiste**  
Gros Sandrine - 18 Rue de la République - 05 45 78 43 66
- **Orthophoniste**  
Douthé Fayza - 13 Avenue Aristide Briand - 05 45 78 32 04  
Brangé-Rinaldi Hélène - 1 rue du Bon Coin - 09 81 30 37 00
- **Orthoptiste**  
Laservision - 9 Chemin des Pilards - 06 76 95 93 98
- **Ostéopathes**  
Ambaud Amélie - 10 Boulevard Chanzy - 05 45 78 88 78  
Jouhannaud Antoine - Maison de santé - 23 Rue Charles Virolleau - 07 88 37 67 99  
Sorel Anne-Claire - Maison de santé - 23 Rue Charles Virolleau - 05 45 98 58 75
- **Pédicures-podologues**  
Glenisson Clara - 34 Rue du Docteur Meslier - 05 45 78 83 40  
Melin Mates Montaine - 4 Boulevard Gambetta - 05 45 78 83 40
- **Pharmacies**  
Pharmacie du Parc - Avenue de l'Europe - 05 45 78 01 56  
Pharmacie des Allées - 52 Rue de la République - 05 45 78 01 45  
Pharmacie centrale - 35 Rue Victor Hugo - 05 45 78 00 27
- **Psychanalyste - hypnothérapeute**  
Douthé Christian - 13 avenue Aristide Briand - 05 45 78 32 04
- **Psychologues**  
Jacquand Juliette - 1 rue du Bon Coin - 07 80 67 58 34  
Ahmedzaid Millieroux Messaouda - 11 Route de la Cigogne - 06 16 15 22 33  
Bekhlouf BenmoulaïSouad - 4 Boulevard Gambetta - 06 77 15 74 85  
Rouillaud Nadine - 40 rue Sadi Carnot - 06 60 95 17 23
- **Réflexologue Plantaire**  
Walczak Stéphanie - Maison de santé - 23 Rue Charles Virolleau - 06 73 84 71 09
- **Sages-femmes**  
Centre périnatal de l'hôpital : 05 45 78 78 05
- **Service interentreprises de santé du travail**  
Médecine du travail - 1 Route de la Cigogne - 05 45 78 14 19
- **Vétérinaires**  
Clinique vétérinaire de la Cigogne - 1 Chemin Triquedondaine - 05 45 78 31 28  
Clinique vétérinaire V-Plus - 7 Boulevard Chanzy - 05 45 78 04 41



## NUMÉROS D'URGENCE

- Allo enfance maltraitée : 119
- Centre anti-poison de Bordeaux : 05 56 96 40 80
- Enfants disparus : 116 000
- Gendarmerie 17
- Numéro d'appel d'urgence européen 112
- Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114
- Pompiers : 18
- Samu - service d'aide médicale urgente : 15
- Urgences sociales : 115
- Violences femmes info : 3919



## Le centre hospitalier

### Présentation

#### Un peu d'histoire...

Les Hôpitaux du Sud Charente sont nés en Janvier 1997 de la fusion du Centre Hospitalier de Barbezieux et du Centre Médical du Château Saint-Bernard. Ils étaient implantés sur l'axe de la Nationale 10, sur 2 sites distants de 15 km. Ils ont fusionné en 2011 avec le Foyer d'Accueil Médicalisé "Le Trefle". La restructuration a permis de réunir ces deux sites en 2015.



#### Pôle Gériatrie, Gériatrie et Handicap

- 21 lits de médecine gériatrique
- 23 lits de soins de suite gériatriques
- Gériatrie ambulatoire : hôpital de jour, consultations gériatriques, Equipe Mobile de Gériatrie (EMG).
- **Résidence de la Personne Agée** (92 lits d'EHPAD - 80 lits d'USLD renforcé - 8 places accueil de jour Alzheimer - 5 lits hébergement temporaire)
- **Résidence Le Trefle** Foyer d'accueil médicalisé (65 places hébergement permanent - 2 places hébergement temporaire - 2 places accueil de jour)

#### Pôle Soins d'Urgences, Réseaux et Expertises

- Services des urgences 24h/24
- SMUR 24h/24
- 2 lits portes
- 3 lits de surveillance continue
- Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS)
- Imagerie médicale 24h/24
- Laboratoire de biologie médicale 24h/24
- Pharmacie
- Centre Périnatal de Proximité (CPP)
- Consultations externes (13 spécialités)

#### Pôle Médecine, Rééducation et Réadaptation

- 23 lits de médecine polyvalente
- 4 places hôpital de jour
- Endoscopie
- 41 lits de médecine physique et réadaptation (MPR)
- 10 places d'hôpital de jour MPR
- Plateau technique de rééducation
- Balnéothérapie
- Consultations de médecine physiques polyvalentes et d'appareillage
- 38 lits de soins de suite polyvalents
- 3 lits identifiés de soins palliatifs
- Equipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP)

#### Quelques chiffres :

• 600 personnes travaillent dans l'établissement dont 30 médecins

#### Activité sur une année :

- 9400 passages aux urgences
- 400 sorties SMUR
- 4300 personnes hospitalisées
- 23 500 consultations externes
- 65 650 journées d'hébergement à la Résidence de Personne Agée
- 20 550 journées d'hébergement au Foyer d'Accueil Médicalisé

# Etablissements et services sociaux et médico-sociaux pour personnes âgées

Communes		ETABLISSEMENTS
Barbezieux St Hilaire		RESIDENCE DE LA PERSONNE AGEE – HOPITALUX DU SUD CHARENTE 05 45 79 45 67 – secretariat.ehpad@ch-sud-charente.fr Hébergement permanent avec 92 lits d'EHPAD et 80 lits d'USLD dont 17 lits UHR, 4 lits d'hébergement temporaire, 8 places en accueil de jour 172 résidents
		FOYER EHPA ROGER CARDINAUD - Gestion CCAS Commune de Barbezieux 05 45 78 10 49 - directionrc@orange.fr Hébergement permanent, accueil temporaire 73 résidents
Val des Vignes		EHPAD LES DOUCETS – GROUPE AFP 05 45 64 14 00 – doucets@groupeafp.com Hébergement permanent, hébergement temporaire 80 résidents
		DOMAINE DE LA CHAISE – Privé – Petite Unité de Vie 05 45 64 02 39 – mdrberneuil@aol.com Hébergement permanent, hébergement temporaire 22 résidents
Berneuil		EHPAD LA BOURBONNERIE et EHPA LES GLYCINES – Gestion CCAS Baignes 05 45 78 64 64 - secretariat@ehpad-baignes.fr Hébergement permanent, accueil de jour 41 résidents + 7 logements
Baignes		MAPA La Roseiraie – Public 05 45 98 77 34 – retraitechantillac@orange.fr Hébergement permanent, hébergement temporaire 12 résidents
Chantillac		EHPAD GAMBLY – Gestion CIAS Lavalette Tude Dronne 05 45 64 98 12 – direction-gamby@wanadoo.fr Hébergement permanent, hébergement temporaire 79 résidents
Tertroire de Lavalette Tude Dronne		
Villebois-Lavalette		EHPAD LES ORCHIDEES - Gestion CIAS Lavalette Tude Dronne 05 45 60 35 39 - directeur@ehpadlesorchidees.fr Hébergement permanent, hébergement temporaire 85 résidents
Montmoreau		EHPAD TALLEYRAND – Direction commune avec les Hôpitaux du Sud Charente - 05 45 98 12 65 - direction@ehpadtalleyrand.fr 90 lits d'hébergement permanent, 1 lit d'hébergement temporaire, 6 places d'accueil de jour - 90 résidents
Chalais		EHPAD ANCIEN COUVENT DES MINIMES – Public 05 45 98 50 27 – administration@ehpad-aubeterre.fr Hébergement permanent - 68 résidents
Aubeterre sur Dronne		

EHPAD : Etablissements d'hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

EHPA : Etablissements d'hébergement pour Personnes Agées

USLD : Unités de Soins de Longue Durée - UHR : Unité d'Hébergement renforcée

MAPA : Maison d'Accueil pour Personnes Agées

# CONSULTATION DOULEUR

A compter du **lundi 4 septembre 2023**,  
le **Dr Céline PICHOT**, médecin algologue,  
**spécialisé dans la prise en charge de la  
douleur** assurera des **consultations  
externes hebdomadaires** dédiées à la prise  
en charge de la **douleur chronique**, au sein  
des Hôpitaux du Sud Charente.

Ces consultations permettront aux patients, à  
la suite d'une première évaluation, de  
bénéficier d'un **protocole de soins  
médicamenteux et non médicamenteux**  
ainsi qu'une **orientation adaptée**.

**BON À SAVOIR :** Ces consultations sont  
**ouvertes prioritairement** aux **patients ne  
bénéficiant pas déjà d'un suivi spécialisé**  
dans la prise en charge de la douleur **au sein  
d'un autre centre du département**.

**Marie-Line TALLON** assurera également ces  
consultations en soutien, en qualité d'**infirmière  
réfèrent douleur** de l'établissement.

**Vous souhaitez prendre rendez-vous ?**

Secrétariat des consultations externes :

**05 45 78 78 04**



# CONSULTATION SOMMEIL

A compter du **lundi 15 mai 2023**,  
le **Dr NAJEME**, **Chef de service des Urgences**  
des Hôpitaux du Sud Charente, proposera 2 à 3  
fois par semaine des **consultations externes  
dédiées au sommeil et à ses pathologies**.

Ces consultations destinées aux adultes  
permettront aux patients, à la suite d'une  
première évaluation, de bénéficier si besoin  
d'**une étude fine de leur sommeil par la  
mise en place d'un appareillage  
d'enregistrement, à domicile**.

Si en suivant une **analyse diagnostique** qui  
aboutira à des **préconisations, un  
traitement** puis à un **suivi** si nécessaire.

**BON À SAVOIR :** les troubles chroniques du  
sommeil **augmentent le risque de maladies  
cardio-vasculaires** dont les **AVC**, mais  
également le risque de **troubles cognitifs**,  
de **surpoids** et de **diabète**.

**Vous souhaitez prendre rendez-vous ?**

Secrétariat des consultations externes :

**05 45 78 78 04**



# MAISON SPORT SANTÉ DU SUD CHARENTE



## MAISON MÉDICALE DE BARBEZIEUX

**BILAN**

**CONSEIL**

**ORIENTATION**

**Activités Physiques Adaptées**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

06.04.45.37.00 | [www.sportsantecharente.com](http://www.sportsantecharente.com)



### 1. ACCUEILLIR

Nous vous accueillons en semaine pour répondre à toutes vos demandes autour de l'activité physique ou pour prendre rendez-vous

### 2. INFORMER

Besoin d'informations sur les offres d'activité physiques et sportives du territoire ? Ou plus généralement sur le type d'activité que vous êtes en capacité de faire ? Nous tenterons de répondre à toutes vos questions.

### 3. EVALUER

Seulement sur rendez-vous, venez tester vos capacités physiques en vue d'une reprise sportive.

### 4. ORIENTER

Selon vos goûts, vos besoins et vos objectifs, choisissez l'activité de proximité qui vous convient.

### 5. FAIRE LE SUIVI

Pour garder la motivation sur le long terme, nous vous accompagnons sur une durée de dix-huit mois avec entretiens et bilans réguliers.

### Jours d'ouverture

Lundi : 8h30-12h30 13h30-16h30  
Mardi : 14h-17h

Mercredi : 8h30-12h30

Vendredi : 8h30-12h30 13h30-16h30

### Adresse

Maison médicale  
23 av. Charles Virolleau  
16300 BARBEZIEUX ST HILAIRE

RENSEIGNEMENTS ET  
INSCRIPTIONS

[www.sportsantecharente.com](http://www.sportsantecharente.com)



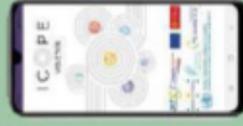
## Prévention Santé Charente ICOPE Nouveau programme gratuit à domicile

J'ai 60 ans et plus : « Je vais bien, je me teste, je préserve ma santé »

### Je fais le point sur mes capacités :

- Vision
- Nutrition
- Audition
- Humeur
- Mémoire
- Mobilité

**Directement sur l'application** en téléchargeant le questionnaire  
Sur mon téléphone ou ma tablette, via le QR code suivant :



**Ou par téléphone** en appelant le Dispositif d'Appui à la  
Coordination au 0809 109 109 (appel gratuit) ou l'infirmière de  
prévention de votre secteur au 06 85 02 57 82

### Plan de prévention et suivi personnalisés

Renseignements complémentaires  
auprès du Dispositif d'Appui à la Coordination de Charente DAC-PTA 16 au 0809 109 109 –  
appel gratuit



# AIDANTS ?

## VENEZ NOUS RENCONTRER !

*Informations, orientations, écoute, bien-être\*...  
Vous êtes là pour eux, nous sommes là pour vous !*

# Le Bus de L.E.A

*Lieu d'Ecoute pour les Aidants*

## BARBEZIEUX

Marché des vendredis 12, 19, 26 avril  
et 3 mai 2024  
de 9H00 à 14H



\*Prestations gratuites



# VOS SERVICES DE PROXIMITE

## L'Agence Postale Communale de GUIMPS

L'agence postale communale permet aux habitants de réaliser leurs opérations postales courantes au sein de la Mairie. Le service postal est assuré par notre secrétaire de Mairie.

### Horaires :

du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30 le Mercredi de 8h00 à 12h00.

### Principaux services proposés :

- ⇒ Retrait et dépôt de colis, de lettres et de recommandés.
- ⇒ Affranchissement de colis et de lettres

### TARIFS 2024

<p style="text-align: center;"><b>Vos envois quotidiens</b></p>  <p style="text-align: center;"><b>1,29 € (20g)</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Lettre verte</b> Nouveau délai : distribuée en J+3*</p> <p style="font-size: small;">Option de suivi de distribution disponible pour 0,50 € de plus***.</p> 	<p style="text-align: center;"><b>Vos envois importants</b></p>  <p style="text-align: center;"><b>2,99 € (20g)</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Lettre Services Plus</b> distribuée en J+2*</p> <p style="font-size: small;">Plus de services avec : - Suivi inclus et notifications expéditeur et/ou destinataire*** - Possibilité d'envoi depuis votre boîte aux lettres*** - Compensation financière forfaitaire en cas de distribution dans un délai excessif***</p>	<p style="text-align: center;"><b>Vos envois urgents</b></p>  <p style="text-align: center;"><b>1,49 € (20g)</b></p> <p style="text-align: center;"><b>e-lettre rouge****</b> distribuée en J+1*</p> <p style="font-size: small;">- Disponible en bureau de poste et sur <a href="http://laposte.fr">laposte.fr</a> (24h/24 et 7J/7) - Courrier rédigé en ligne depuis votre ordinateur ou votre smartphone, Imprimé par La Poste et distribué par le facteur Option de suivi de distribution disponible pour 0,50 € de plus***.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Vos envois recommandé</b></p>  <p style="text-align: center;"><b>5,36 € (20g)</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Lettre recommandée</b> Nouveau délai : distribuée en J+3*</p> <p style="font-size: small;">- Envoi avec preuve de dépôt et de distribution - Accusé de réception en option***</p> <p style="text-align: center;"><b>6,71 € (20g)</b></p>
---	---	--	---

La Poste SA au capital de 5 020 325 000 € - RCS Paris 356 000 000 - Siège social : 9, rue du Colonel-Pierre-Avia - 75015 Paris



**Lettre internationale**  
Délais internationaux +1 jour, consultables sur [laposte.fr](http://laposte.fr)

**1,96 € (20g)**

Les timbres Lettre prioritaire achetés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2023 resteront utilisables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 avec le nouveau standard de distribution en J+3\*.

\* Délais de distribution indicatifs.  
\*\* À partir de/Net de taxe.  
\*\*\* Voir conditions contractuelles des offres.  
\*\*\*\* Le nom commercial « e-lettre rouge » correspond à l'actuelle Lettre en ligne.



## Tarifs 2024 - COLISSIMO www.tarif-postal.fr

Tarifs Colissimo - France métropolitaine		
Poids jusqu'à	Livraison à domicile	Livraison en point retrait
250 g	4,99 €	4,29 €
500 g	6,99 €	6,29 €
750 g	8,10 €	7,40 €
1 kg	8,80 €	8,10 €
2 kg	10,15 €	9,45 €
5 kg	15,60 €	14,90 €
10 kg	22,70 €	/
15 kg	28,70 €	/
30 kg	35,55 €	/

Tarifs Colissimo - International			
Poids jusqu'à	Zone A	Zone B	Zone C
500 g	14,25 €	21,40 €	31,60 €
1 kg	17,60 €	25,55 €	35,15 €
2 kg	19,95 €	27,95 €	48,50 €
5 kg	25,50 €	35,90 €	70,80 €
10 kg	42,05 €	59,40 €	133,80 €
15 kg	61,80 €	80,60 €	190,15 €
30 kg	80,05 €	98,55 €	231,80 €
Destinations	Union-Européenne, Suisse et Royaume-Uni	Europe de l'Est (hors UE, Suisse et Russie), Norvège et Maghreb.	Autres destinations (hors UE et Suisse)

Tarifs Colissimo Outre-Mer		
Poids jusqu'à	OM 1	OM 2
500 g	12,65 €	12,85 €
1 kg	20,00 €	19,95 €
2 kg	27,25 €	35,25 €
5 kg	40,95 €	58,90 €
10 kg	65,60 €	115,35 €
15 kg	137,05 €	263,15 €
30 kg	150,55 €	302,35 €
Destinations	Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy	Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française, Wallis-et-Futuna, Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)

Tarifs Colissimo ECO Outre-mer - 2024		
Poids jusqu'à	Tarifs Colissimo ECO vers OUTRE-MER	Tarifs Colissimo ECO vers France
500 g	8,85 €	10,05 €
1 kg	12,35 €	14,00 €
2 kg	15,55 €	17,70 €
5 kg	26,10 €	29,68 €
10 kg	41,30 €	47,00 €
15 kg	83,60 €	95,20 €
30 kg	96,35 €	109,75 €
Destinations	Guadeloupe, Martinique, Mayotte, Réunion, Guyane, St Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy	France métropolitaine, Monaco, Andorre

Formats	Tarifs Colissimo Prêt-à-Envoyer vers France	Tarifs Colissimo Prêt-à-Envoyer vers MONDE
S Jusqu'à 1 kg	10,00 €	/
M Jusqu'à 3 kg	10,50 €	/
L Jusqu'à 5 kg	14,50 €	56,00 €
XL Jusqu'à 7 kg	/	78,00 €

Les avantages du tarif colissimo
Une livraison rapide en 2 jours ouvrés en France métropolitaine et Monaco.
Un dédommagement en cas de perte ou d'avarie à raison de 23 € par kilo.
Une traçabilité en ligne grâce au numéro de suivi du colis.
Un service de livraison en boîte aux lettres ou en main propre contre signature.

⇒ Vente de timbres, d'enveloppes Prêt-à-poster et d'emballages colis, d'enveloppes de réexpédition et d'emballages Prêt à expédier Chronopost. **TARIFS 2024**

TARIFS POSTAUX : EMBALLAGES À AFFRANCHIR (QUELLE QUE SOIT LA DESTINATION)				
Type	Image	Dimensions (Lxlxh, en cm)	Poids max.	Tarif TTC (2024)
Pochette bulles XS		24x20	1kg	2.50€
Pochette bulles S		33x28	3kg	2.50€
Boîte carton XS		20x14x5	1kg	2.50€
Boîte carton S		33x21x8	3kg	2.50€

TARIFS POSTAUX : EMBALLAGES À AFFRANCHIR (QUELLE QUE SOIT LA DESTINATION)				
Type	Image	Dimensions (Lxlxh, en cm)	Poids max.	Tarif TTC (2024)
Boîte carton M		23x13x10	3kg	3.00€
Boîte carton L		31,5x21x15,7	5kg	3.00€
Boîte carton 1B		41x10x10	2kg	3.00€
Boîte carton XL		38,3x25x19,5	7kg	3.00€

### Tarifs Colissimo France métropolitaine (affranchissements)

Poids jusqu'à...	Tarifs Colissimo livraison à domicile	Tarifs Colissimo livraison en point de retrait
	Vers France métropolitaine, Monaco et Andorre	Vers France métropolitaine
250 g	4,99 €	4,29 €
500 g	6,99 €	6,29 €
750 g	8,10 €	7,40 €
1 kg	8,80 €	8,10 €
2 kg	10,15 €	9,45 €
5 kg	15,60 €	14,90 €
10 kg	22,70 €	N/A
15 kg	28,70 €	N/A
30 kg	35,55 €	N/A

### Tarifs Colissimo Outre-mer (affranchissements)

Poids jusqu'à...	Tarifs Colissimo	Tarifs Colissimo
	Vers zone OM 1 <sup>1</sup>	Vers zone OM 2 <sup>2</sup>
500 g	12,65 €	12,85 €
1 kg	20,00 €	19,95 €
2 kg	27,25 €	35,25 €
5 kg	40,95 €	58,90 €
10 kg	65,60 €	115,35 €
15 kg	137,05 €	263,15 €
30 kg	150,55 €	302,35 €

### Tarifs Colissimo international Europe (affranchissements)

Poids jusqu'à	Tarifs Colissimo
	Vers l'UE, la Suisse <sup>3</sup> et le Royaume-Uni <sup>4</sup>
500 g	14,25 €
1 kg	17,60 €
2 kg	19,95 €
5 kg	25,50 €
10 kg	42,05 €
15 kg	61,80 €
30 kg	80,05 €

### Tarifs Colissimo international Monde (affranchissements)

Poids jusqu'à...	Tarifs Colissimo	Tarifs Colissimo
	Vers zone B <sup>5</sup>	Vers zone C <sup>6</sup>
500 g	21,40 €	31,60 €
1 kg	25,55 €	35,15 €
2 kg	27,95 €	48,50 €
5 kg	35,90 €	70,80 €
10 kg	59,40 €	133,80 €
15 kg	80,60 €	190,15 €
20 kg	98,55 €	231,80 €

## Tarifs Colissimo prêt-à-envoyer 2024

Il s'agit d'un **emballage préaffranchi** (boîte en carton ou pochette souple) permettant d'envoyer un colis de 5kg maximum pour la France métropolitaine et de 7kg maximum pour l'étranger.



Poids / Zone	France (ttc)	Monde (ttc)
1 kg	10,00 €	-
3 kg	10,50 €	-
5 kg	14,50 €	56,00 €
7 kg		78,00 €

## Union Européenne      Outre-Mer



Poids / Zone	Union européenne	Outre-Mer
3 kg	21,00 €	-
5 kg	28,00 €	-
7 kg		62,00 €

## Prix des emballages Chronopost Prêt-à-expédier 2024



Produits	Tarifs Chronopost Prêt-à-Expédier (Chrono 13) Vers la France métropolitaine et Monaco	Tarifs Chronopost Prêt-à-Expédier (Chrono 13) Vers l'Outre-mer et le monde
Enveloppe Jusqu'à 1 kg	31,00 €	64,00 €
Pochette matelassée Jusqu'à 1 kg	32,00 €	69,00 €
Pochette matelassée Jusqu'à 2 kg	33,00 €	79,00 €
Boîte Jusqu'à 3 kg	36,00 €	-
Boîte Jusqu'à 5 kg	-	99,00 €
Boîte Jusqu'à 6 kg	42,00 €	-
Boîte Jusqu'à 12 kg	54,00 €	-

⇒ Service de réexpédition et garde du courrier

⇒ Services financiers

(retrait d'espèces sur un compte courant postal, sur postépargne ou sur un livret d'épargne dans la limite de 500 € / semaine; libre accès au site de la Banque Postale pour consultation de son compte).

⇒ Vente de produits La Poste Mobile : carte SIM, forfaits avec ou sans engagements.



## La bibliothèque

La bibliothèque est gérée par notre secrétaire dans les locaux de la Mairie. Mme GURGET Dany assure son rangement et renouvelle les livres chaque année, nous la remercions vivement pour son aide. Une subvention de 200 € est attribuée pour l'achat de livres neufs. Compte tenu du prix d'un livre, la bibliothèque est alimentée beaucoup par des dons et nous en sommes d'ailleurs très reconnaissants.

### Horaires :

du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30 et le mercredi de 8h00 à 12h00.

Nous accueillons le public pour la consultation sur place et pour le prêt de livres à domicile gratuitement et sans inscription.

Nous accueillons de temps en temps des expositions et communiquons sur la gazette quand c'est le cas.



## Des produits locaux en vente à la Mairie

**GUITTON Cyril 1425 Route des biefs Les Bourdeaux 16300 GUIMPS**  
Pineau Blanc ou Rouge (75cl) 9,50 €

Vente à la propriété également tous les jours à partir de 18h30, le samedi de 9h30 à 18h00 ou sur rendez-vous.

Vous y trouverez du jus de raisin, du pineau, du cognac, et du vin de pays charentais.

**Contact : 05 45 78 93 55 / 06 70 34 75 86**

**Mail : gilbert-guitton1@orange.fr**

**ROUF ROUF Grand-Mère**  
**SOUCHARD Cédric 729 route de la maison de bois**  
**Chez Monnereau 16300 GUIMPS**

Pâté 4,80 €

Grillon 5,10 €

Terrine au boudin noir 5,30 €

Possibilité d'acheter du porc en contactant M. Souchard.

Un bon de commande vous sera envoyé avec les différents prix.

**Contact : 06 63 03 35 33 / 05 46 04 06 71**

**Mail : roufroufgrandmere@gmail.com**



**Michel BUREAU & Fils 73 chemin des distilleries Les grands landris 16300 GUIMPS**

Miel toutes fleurs (500g) 7 €

Miel toutes fleurs (1kg) 12,50 €

Vente à la propriété également. Vous y retrouverez du cognac, du pineau, des liqueurs, du vin de pays charentais et du Miel des Charentes.

**Contact : 05 45 78 90 36 mail : contact@cognacmichelbureau.fr**

La Mairie se tient à votre disposition  
pour tout renseignement,

N'hésitez pas à nous contacter  
au 05 45 78 90 11

et à consulter notre site internet :  
[WWW.MAIRIEDEGUIMPS.COM](http://WWW.MAIRIEDEGUIMPS.COM)



Horaires Mairie et Agence Postale

La bibliothèque est ouverte aux mêmes horaires.



	Matin	Après-midi
Lundi	8 h à 12 h 30	14 h à 16 h 30
Mardi	8 h à 12 h 30	14 h à 16 h 30
Mercredi	8 h à 12 h	<b>Fermé</b>
Jeudi	8 h à 12 h 30	14 h à 16 h 30
Vendredi	8 h à 12 h 30	14 h à 16 h 30

